

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mérite citoyen : les lauréates 2021 distinguées pour leur engagement au quartier du chemin d'Eysins et des Tattes d'Oie

Nyon, le 23 novembre 2021



Portraits des lauréates du Mérite citoyen nyonnais 2021. De gauche à droite : Velia Pelizzola et Maria Caputo. © Michel Perret

Hier soir, la Municipalité a décerné pour la septième fois son Mérite citoyen. Cette distinction récompense cette année les sœurs Maria Caputo et Velia Pelizzola, habitantes du chemin d'Eysins et des Tattes d'Oie. Ce duo se distingue de par son engagement bénévole au sein de l'association Pré de Chez t'Oie et en faveur de tous les habitant-e-s du quartier.

Dans le quartier du chemin d'Eysins et des Tattes d'Oie, deux sœurs d'origine italienne occupent une place prépondérante : Mmes Maria Caputo et Velia Pelizzola. La première est arrivée à Nyon en 1962, à l'âge de 12 ans, pour rejoindre son père et sa sœur aînée. Installée d'abord au centre-ville, elle déménage ensuite avec son mari à la Suettaz puis au chemin d'Eysins. La seconde s'est installée à l'âge de 50 ans, en 1998, aux Tattes d'Oie après avoir fait de fréquents allers-retours dès les années 60.

Depuis, elles sont devenues des véritables ressources indispensables au quartier et offrent de leur temps bénévolement. Personnes de référence, elles organisent régulièrement des moments conviviaux mais offrent aussi de petits services aux seniors tels des réparations ou travaux de couture, ou encore des coupes de cheveux.

Membres de l'association Pré de Chez t'Oie, les sœurs participent activement à l'organisation de la Fête de l'association, des marchés gratuits ou encore du marché de Noël. Dans le cadre de ce dernier, elles préparent tout au long de l'année plus de 90% des objets vendus, l'une des principales entrées financières de l'association. Sensibles aux possibilités de chacun, elles veillent à garantir des prix abordables afin de permettre à tout le monde d'acheter des cadeaux. Elles font aussi partie des seniors à rendre régulièrement visite aux enfants fréquentant la structure « Au Manège Enchanté ».

Suite en page 2 >

> Suite de la page 1

Maria et Velia s'assurent également de l'entretien du local de quartier du Pré de l'Oie. Respectueuses de l'environnement, elles prennent régulièrement soin de ses abords afin que le lieu soit toujours accueillant. Le duo soutient également les travailleuses sociales pendant l'accueil libre en aidant les enfants dans leurs activités, en leur préparant le goûter et en veillant à leur bien-être. Elles sont aussi marraines de la boîte d'échanges entre voisins et responsables des jardins des Tattes d'Oie en collaboration avec la travailleuse sociale en charge des potagers urbains.

7^e édition du Mérite citoyen de la Ville de Nyon

En juin 2015, la Municipalité de Nyon a décidé de créer un Mérite citoyen pour récompenser des Nyonnais-es qui se démarquent par leur engagement pour la population et la ville. Les candidat-e-s doivent être originaires de Nyon, domicilié-e-s à Nyon ou justifier d'une relation particulière ou prolongée avec la ville. Les critères non cumulatifs d'attribution de ce Mérite sont notamment un fort engagement dans le bénévolat, la vie associative et/ou politique nyonnaise, la contribution de manière significative au maintien du lien social dans son quartier ou la ville, ou encore la mise en place de projets en faveur de la jeunesse ou de catégories moins favorisées de la population.

Lors de la première attribution de cette distinction en 2015, la Municipalité avait félicité **Mme Michelle Schenk, Mme Madeleine Serex** et feu **M. Michel Hans** ; en 2016, **M. Manuel Marques** ; en 2017, **Mme Gabrielle (Gaby) Monnard** ; en 2018, **Mme Madeleine Forel, et MM. Thierry et Christian Perrin** ; en 2019, **M. André (Titi) Rosé** et **M. Alexandre Legrain** ; en 2020, **La Soliderie** (anciennement Distribution alimentaire Nyon), **Les Scouts de Nyon - Groupe des Trois-Jetées** et le **Groupe Facebook Solidarité et entraide Coronavirus**.

Cette année, le Jury était composé de **M. le Syndic Daniel Rossellat**, qui l'a présidé, **Mme Valérie Mausner Leger**, Présidente du Conseil communal en exercice, **Mme Chiara Montecchio**, Présidente du Conseil communal sortante, **Mme Stéphanie Schmutz**, Municipale en charge du Service de la cohésion sociale, **Mme Maria-Eva Giardiello**, Présidente de l'Union des sociétés nyonnaises, **M. Christophe Bornand**, Chef du Service de la cohésion sociale, **M. Thomas Deboffe**, Adjoint à la Secrétaire municipale a.i., et de **Mme Laure Piaget**, Attachée de presse.

Informations complémentaires

M. Daniel Rossellat, Syndic de la Ville de Nyon, 079 200 52 01